

Réf : MAR-A-01

Profil des apprenants

Agents ou responsables du service du personnel de la gestion des carrières des établissements de la Fonction Publique

Prérequis

Pas de prérequis
Débutant ou peu d'expérience
Formation accessible à tous,
Adaptable en fonction du profil

Moyens pédagogiques

Acquisition de compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Supports de formation
Exposés théoriques / cas pratiques

Satisfaction et évaluation

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même

Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation

Les + de la formation

Approche 100% opérationnelle : des outils et trames directement mobilisables dans la gestion quotidienne des dossiers
Cas pratiques et jurisprudence récente analysés à partir de situations rencontrées en fonction publique
Expertise dédiée employeur public : une intervenante spécialiste du sujet AT/MP et CITIS sur les trois versants (FPE, FPT, FPH)

Focus : l'accident de service du fonctionnaire

Maîtriser le régime de l'accident de service applicable aux agents titulaires et aborder la définition légale de l'accident de service, les critères de qualification (soudaineté, lésion, lien avec le service) ainsi que la présomption d'imputabilité et ses conditions de renversement.

mise à jour
septembre 2026

durée :
3 heures

Tarif
350€ /stagiaires

Objectifs pédagogiques

- **Qualifier** un événement au regard des critères légaux de l'accident de service et le distinguer de l'accident de trajet et de la maladie professionnelle
- **Maîtriser** la procédure de déclaration et d'instruction du dossier, du signalement de l'agent jusqu'à la décision de l'administration
- **Sécuriser** les décisions de l'employeur public pour limiter les risques de contentieux liés à la reconnaissance ou au refus d'imputabilité

Programme de la formation

Cerner et qualifier l'accident de service

- Définition légale et cadre juridique applicable aux agents titulaires
- Critères de qualification : soudaineté, lésion, lien avec le service
- La présomption d'imputabilité et ses conditions de renversement

Instruire le dossier : de la déclaration à la décision

- Déclaration de l'agent : formalités, délais et pièces justificatives
- Rôle et saisine du conseil médical
- Instruction administrative et enquête éventuelle
- Notification de la décision et voies de recours de l'agent

Sécuriser les conséquences et anticiper le contentieux

- Effets sur la situation de l'agent : maintien de traitement, CITIS, prise en charge des frais
- Panorama de jurisprudence récente et cas pratiques



Cas pratiques :

Analyse d'un accident de service
Etude des jurisprudences récentes